



Commune de Morne-à-l'Eau



Dossier de presse du Forum Citoyen



**SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI - 5 JUIN**



LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Semaine européenne du développement durable a lieu chaque année du 30 mai au 5 juin. Elle a pour objectifs de promouvoir le développement durable, de sensibiliser chacun à ses enjeux et de faciliter une mobilisation concrète tant individuelle que collective.

Elle contribue à sensibiliser les citoyens et différents acteurs aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par les Etats membres des Nations Unis et qui doivent être atteints à l'horizon 2030 dans le but d'éradiquer la pauvreté, de protéger la planète et de garantir la prospérité pour tous.

En 2018, la Semaine européenne du développement durable a pour thématique « **Villes et Territoires de demain** ». La ville de demain, c'est l'affaire de tous, construisons la ensemble !

La ville du futur devra relever de nombreux défis : développer la biodiversité, la mobilité urbaine tout en limitant la pollution, apporter des solutions face au changement climatique et à la transition écologique de la société, optimiser la gestion de l'eau et de l'énergie, améliorer la qualité de vie des citoyens, contribuer à une société plus solidaire, concevoir, construire et rénover des bâtiments, des quartiers, etc.

Les villes et territoires de demain seront ambitieux, innovants, intelligents et créatifs et offriront des espaces de vie plus agréables.

La thématique « **Villes et Territoires de demain** » illustre 6 des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) :

- ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
- ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables
- ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à la perte de biodiversité
- ODD 17 : Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le Partenariat mondial pour le développement durable



LE FORUM CITOYEN

ECOQUARTIER CŒUR DE GRIPPON

Dans le cadre de la SEDD 2018 dont le thème « villes et territoires de demain », la ville de Morne à l'Eau met en œuvre son premier forum citoyen de l'EcoQuartier « COEUR DE GRIPPON » avec pour objectifs :

- D'informer la population sur la construction de l'écoquartier « Cœur de Grippon » ;
- D'échanger avec la population afin de lui permettre de s'approprier l'EcoQuartier ;
- De partager des temps forts autour des questions de biodiversité, de tradition, d'aménagement, d'innovation par la créativité issue du tissu associatif et plus généralement de la société civile.

EcoQuartier Cœur de Grippon

L'EcoQuartier Cœur de Grippon, 1er projet d'EcoQuartier de Guadeloupe à l'échelle urbaine, s'étend sur les 54ha du bourg dont 13 ha de vert. Il s'agit de reconstruire la ville sur elle-même afin de la rénover et d'intensifier le tissu urbain dans un contexte insulaire et de biodiversité remarquable.

Le Célèbre cimetière de Morne-à-l'Eau marque l'entrée du Cœur de Grippon qui, avec l'Eglise Saint-André (classé Monument Historique) et la place Gerty ARCHIMEDE, contribuent à l'identité de la ville. L'EcoQuartier est traversé par le monumental canal des Rotours qui vient structurer la Trame Bleue et Verte. C'est une véritable nurserie et un corridor exceptionnel de biodiversité.

Les innovations déployées

La démarche d'EcoQuartier en milieu insulaire caribéen est en tant que telle une démarche innovante et volontariste qui doit impérativement s'adapter au changement climatique. En effet, Cœur de Grippon est le premier EcoQuartier de Guadeloupe à cette échelle. Le projet se veut inclusif vis-à-vis de la population et des acteurs. Le schéma directeur urbain novateur s'est construit à travers de nombreuses rencontres et réunions participatives. La gouvernance est structurée autour du conseil de l'EcoQuartier et des contrats de rue qui permettront de renforcer la participation citoyenne. Afin de maîtriser l'occupation foncière et dans une logique Smart un système innovant d'adressage avec QR Code a été mis en place. Il permettra une connaissance exhaustive, dynamique du bâti et une gestion opérationnelle de l'EcoQuartier.

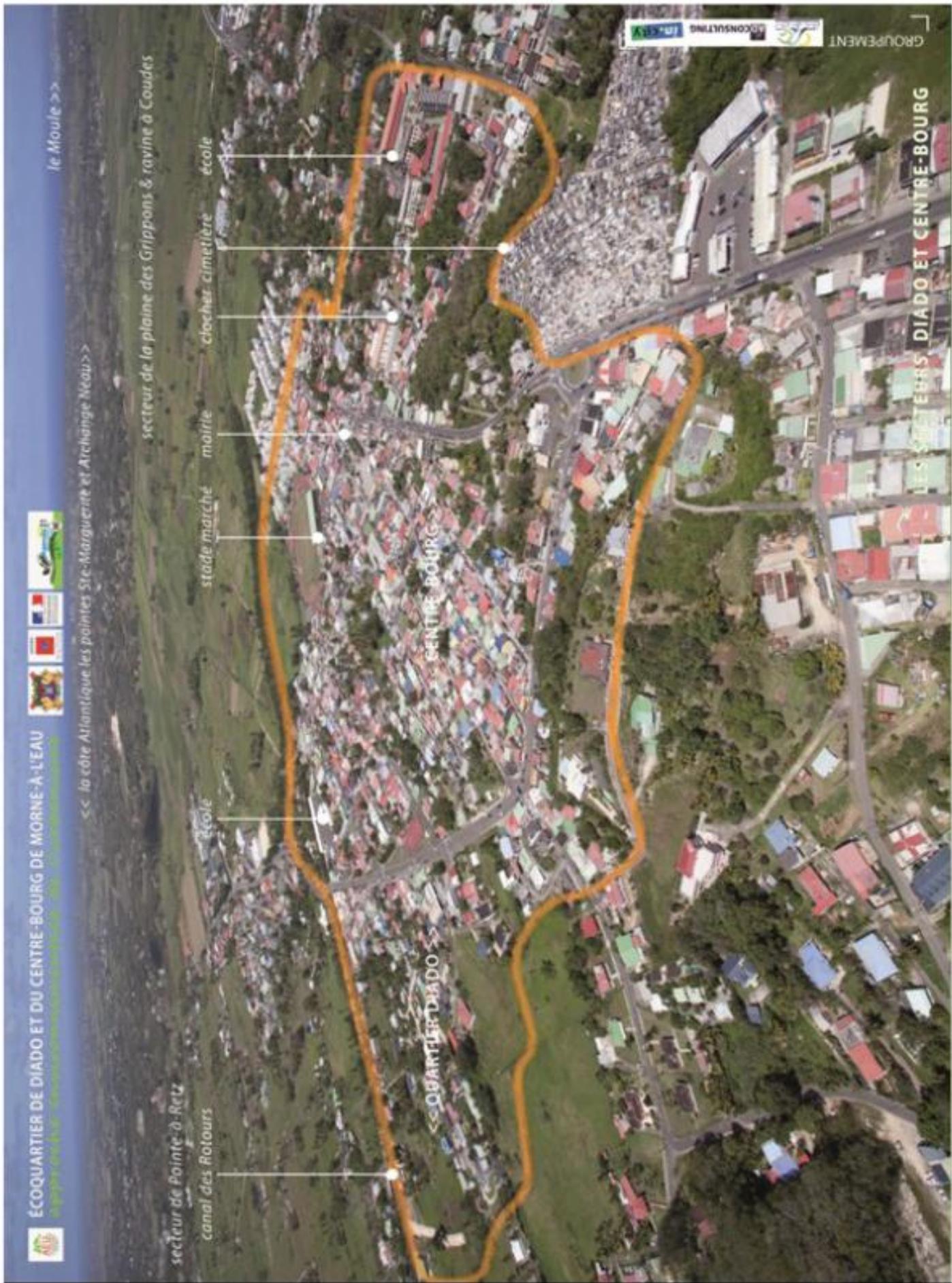
Les acteurs concernés

« Cœur de Grippon » est une démarche participative qui s'appuie sur un réseau d'acteurs partenaires que sont le Ministère du logement et de l'habitat durable, la Préfecture de Guadeloupe, la Région Guadeloupe, le Département, l'ADEME, l'EPFL, la CANGT, le CAUE, EDF, le SYMEG, la SP HLM, Action Logement, l'AFD et la CDC.

Une gouvernance dédiée dans le cadre de 3 entités :

- Contrat de Rue
- **Forum Citoyen**
- Comité de suivi

Délimitation de l'EcoQuartier « Cœur de Grippon »



Des opérations pilotes dès 2018 dans l'EcoQuartier

Le schéma directeur a été conçu entre 2015-2017 dans le cadre d'une démarche d'analyse environnementale de l'urbanisme appliquée au Projet de Rénovation Urbaine du centre-bourg réalisé en 2013. La problématique technique majeure reste la mobilisation foncière dans un contexte urbain constitué avec souvent de petites parcelles isolées et un aléa inondation prégnant.

Aménager l'espace public, construire des logements et des équipements exemplaires en développement durable, adaptés aux aléas cyclonique, sismique et inondation seront deux défis majeurs.

La durée globale du projet est estimée à 10 ans avec une évaluation permanente. Et des opérations pilotes « démonstrateurs » seront mises en œuvre dès 2018.

Cœur de Grippon permettra la mobilisation de 11ha sur les 54 du projet sur la base des dents creuses et des délaissés urbains :

- 400 places de parking perméables (spot de biodiversité) seront créées en grande partie en lieu et place de « dent creuse ».
- L'éclairage public performant et intelligent va permettre une économie de plus de 50% des dépenses énergétiques et économiques publiques sur l'EcoQuartier
- 1 000 arbres vont être plantés dans le Cœur de Grippon



« On a beaucoup développé les périphéries des villes, en Guadeloupe et ailleurs, laissant périliter les centres-bourg. Il faut qu'ils redeviennent attractifs. C'est en quoi votre projet d'EcoQuartier est intéressant »

Hélène GEOFFROY, ancienne secrétaire d'état à la ville, lors de sa visite à Morne-à-l'Eau en janvier 2017.

« En Guadeloupe toutes les villes sont belles ! Mais les mettre en valeur et faire ressortir leur charme et leurs attraits, exigent d'aimer le pays, son peuple et ses enfants. »

Jean-Claude LOMBION Maire de la ville de Morne-à-l'Eau décédé en 2016

Le village SEDD de l'Ecoquartier Cœur de Grippon

L'objectif de ce village est d'échanger avec la population des informations concernant l'EcoQuartier « Cœur de Grippon » mais également sur les services proposés par la collectivité.



La DEAL s'est donnée 7 orientations stratégiques comme socle fondateur de son organisation.

- Promouvoir le développement durable en territorialisant le Grenelle de l'Environnement
- Rattraper les retards structurels de la Guadeloupe
- Concilier préservation de l'environnement et aménagement sur le littoral
- Développer une culture du risque et renforcer la maîtrise du risque
- Mobiliser, organiser les connaissances existantes et développer de nouvelles expertises
- Développer les relations avec l'environnement régional (Caraïbe)
- S'organiser et faire de la fusion un succès pour les agents et le territoire Guadeloupe



La communauté d'agglomération exerce les compétences qui lui ont été déléguées par les communes membres. Il s'agit de :

- Développement économique ;
- Aménagement de l'espace communautaire (transports urbain et scolaire compris) ;
- Équilibre social de l'habitat ;
- Politique de la ville dans la communauté.
- Voirie d'intérêt communautaire ;
- Eau, assainissement des eaux usées ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (dont collecte et traitement des déchets).
- Sentiers de découverte à caractère touristique de la Boucle de la Grande-Terre ;
- Atelier de transformation agroalimentaire couplé d'une cuisine centrale.



EDF a pour mission d'assurer le service public d'électricité en produisant, achetant, transportant et distribuant l'électricité vers tous les clients.

Acteur majeur de la transition énergétique, EDF fait de la proximité une priorité en proposant des solutions et services à tous ses clients



Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est un organisme d'intérêt public créé par la loi sur l'architecture (du 3 janvier 1977).

Le CAUE de la Guadeloupe est une structure référente du territoire pour la promotion de la qualité de l'Architecture, de l'Urbanisme, de l'Environnement et des Paysages.

Le CAUE assure sa permanence tous les premiers lundis de chaque mois à Morne-à-l'Eau à la Direction de l'Aménagement du Territoire et des Services techniques - 31 Rue Justinien Berthelot.



- La DATOS: La Direction de l'Aménagement du territoire et de l'Occupation des Sols

Instruction administrative et fiscale des autorisations d'urbanisme, Adressage du territoire communal, les mutations foncières, le Plan Local d'Urbanisme, etc.

- La DEDD: La Direction de l'Environnement du Développement Durable

Nettoyement et propreté urbaine, Lutte anti vectorielle, Animation du territoire, Aménagement et la gestion des espaces naturels, Education et le management environnemental, Aménagement durable du territoire, etc.

- Le CCAS: Le Centre Communal d'Action Sociale

Instruction des demandes d'aide (Aide sociale légale), Analyse des besoins sociaux de la population, Action de prévention, etc.

- La DAC: La Direction des Affaires Culturelles

Animation et la diffusion des œuvres culturelles, soutient la vie associative, etc.

- La DAS: La Direction des Affaires Sportives

Développement du partenariat avec les associations sportives (conventions d'objectifs), réhabilitation et construction des infrastructures sportives du territoire, etc.

- La DETL: La Direction de l'Education et du Temps Libre

Définition du projet éducatif local de la collectivité, Pilotage des projets enfance, jeunesse, Encadrement et organisation des services et équipements rattachés, etc.

- Le SJI: Le Service Jeunesse et Insertion

Aide apportée à la jeunesse, Insertion des jeunes, Lien social, etc.

#SEDD2018

AGISSONS AUJOURD'HUI POUR DEMAIN

www.sedd.developpement-durable.gouv.fr

SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI - 5 JUIN

